

**Compte-rendu succinct
du Conseil Municipal
du mardi 3 septembre 2019**

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 09.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2019

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 1^{er} juillet 2019

Le procès-verbal de la séance du lundi 1^{er} juillet 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ELECTRIFICATION

1- Convention SyDEV – Travaux d'effacement de réseaux électriques à La Pierre Blanche - Avenant n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer, avec le SyDEV, l'avenant n°1 relatif aux travaux supplémentaires réalisés dans le cadre de l'aménagement du quartier de La Pierre Blanche. Ces travaux, d'un montant de 12 614,00 €, sont rattachés au programme annuel d'effacement de réseaux.

FINANCES

2- Budget Général – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte la décision modificative n°1 du Budget Général telle que présentée en séance et faisant suite à l'avenant n°1 du SyDEV.

3- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif à la mise en œuvre de services communs dans les domaines de l'expertise juridique, des systèmes d'information et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide les propositions contenues dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatives à la mise en œuvre des trois services communs suivants, à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges :

- expertise juridique,
- développement des systèmes d'information,
- assistante à maîtrise d'ouvrage (bâtiment – voirie).

4- Taxe foncière sur les propriétés bâties – Suppression de l'exonération des deux ans des constructions nouvelles à l'usage d'habitation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 1992,
- annule et remplace sa délibération n°CM250322 du 25 mars 2019.

.../...

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

5- Programmes d'aides à la rénovation du patrimoine architectural – Restauration des Centres Anciens des Petites cités de Caractère

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de verser une subvention de 755,12 € TT à Monsieur LANDA, pour ses travaux de façade (ravalement et peinture) au titre du programme de rénovation du patrimoine architectural – Restauration des Centres Anciens des Petites cités de Caractère,
- décide, qu'en cas d'accord, la subvention communale ne sera versée qu'une fois l'autorisation donnée par la Région et après la réalisation des travaux.

RAPPORTS D'ACTIVITES 2018

Conformément à la réglementation, les concessionnaires de services publics doivent nous faire parvenir leur rapport d'activités de l'année écoulée.

6- VENDEE EAU – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau (PJ 2)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la présentation du rapport d'activité 2018 du service de l'eau potable.

7- VEOLIA – Rapport sur le service public de l'assainissement (PJ 3)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la présentation du rapport d'activité 2018 du service assainissement.

8- SCOM – Rapport sur le service de collecte des ordures ménagères (PJ 4)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la présentation de rapport d'activité 2018 du service du SCOM.

Madame le Maire lève la séance à 20 h 04.